

Le Plais

n° 88 - octobre-novembre-décembre 2020

Institut d'Histoire Sociale CGT-FAPT



Siège social :
263, rue de Paris
Case 545 -
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



SOMMAIRE

Bref : Rappels historiques Page 2

Le Billet : Pendant le Covid, la vie continue Page 3

Portrait : Edmond Lartigue,
1^{er} secrétaire général de la FPU Page 4

Dossier : Années 20 et scissions dans la CGT Page 6
Et les femmes dans tout ça ? Page 12

Actualités : Oradour sur Glane profanée Page 14

Hommage : Yvette Cros,
l'IHS Fapt perd une fondatrice Page 15

A lire : Page 16

- Emmanuel Fleury 1900-1970
- Marcel Paul, un ouvrier au Conseil des Ministres

Rappels historiques

Joël Ragonneau

2

1920 : L'auxiliaire, le paria de la fonction publique

1919 : malgré le relèvement des traitements (geste compensé par des centaines de suppressions d'emplois... et en oubliant les petites catégories), la lutte contre la vie chère s'intensifie, car loin de calmer le mécontentement, ces aumônes l'exacerbent. Tout le personnel des PTT (fonctionnaires et auxiliaires) est concerné.

Et les prix montent...

1920 : le 20 février, paraît un décret, 1^{er} statut des auxiliaires, qui montre comment on entend régler le problème concernant leur rémunération. Corvéables à merci, leurs salaires sont jusqu'ici fixés de gré à gré, selon les fluctuations de l'offre et de la demande, autrement dit à la tête du client.

Le décret en question maintient ce principe, mais fixe un minimum en fonction des ouvriers permanents : «le travail des auxiliaires temporaires est payé à la journée ou à l'heure. Le taux de salaire est fixé par le chef de service et déterminé d'après les conditions locales et par comparaison avec celui pratiqué dans les industries similaires et ne peut être inférieur à 1/365^e du minimum annuel de traitement des agents titulaires».

Lire L'Histoire de la Fédération CGT des PTT, Tome 1, p 215.

1980 : « il est des moments où la meilleure façon de servir l'unité, c'est encore de promouvoir l'action »

Georges Seguy

Loyers + 11 à 18 %, charges + 20 %, essence + 19 centimes le litre, gaz et électricité + 10 %, charbon + 3 à 9 %, produits pharmaceutiques, redevance TV, pain, bière, café, SNCF, cotisations sociales... tout augmente.

Nous sommes au printemps 1980, et les raisons de descendre dans la rue ne manquent pas. A la hausse des tarifs, s'ajoute la casse industrielle (métallurgie et construction) dans beaucoup de régions.

Côté fonction publique, la CGT mobilise 60 000 manifestants le 7 mars et 70 000 le 25 mars pour de meilleurs salaires. Mais la CGT est bien seule.

Les obstacles rencontrés lors de ces actions sont nombreux : très fortes réticences pour la CFDT, campagnes permanentes anti-cgt et anti-communiste, répression syndicale, jusqu'au CNPF⁽¹⁾ accusant la CGT PTT «d'instrument de blocage, de destruction et de facteur d'affaiblissement de l'économie».

Pas de découragement pour autant, le 28 avril, c'est par dizaines de milliers que les travailleurs vont défiler dans les rues (50 000 grévistes dans les PTT). On dénombre aux PTT 500 grèves locales

depuis le début de l'année. Des succès sont enregistrés aux chèques postaux et à la distribution.

La combativité va trouver un nouvel élan à l'occasion de l'examen du projet de budget 1981, où la CGT va se retrouver encore seule dans la lutte. Pourtant les dispositions adoptées le 4 juillet par le conseil supérieur des PTT sont pires que celles imaginées : une véritable déclaration de guerre à l'encontre du personnel, des usagers et du service public.

A la fin de l'été 1980, Raymond Barre, alors 1^{er} ministre, va pousser à l'extrême la provocation, en traitant les fonctionnaires de nantis. La CGT PTT va prendre ses responsabilités et appeler à la grève le 15 octobre : 100 000 grévistes dans les PTT, et pas question de laisser de répit au pouvoir. Nouvelles journées de grève les 13 et 14 novembre 1980 : plus de 40 000 grévistes dans les PTT.

Au total, de janvier à la mi-novembre 1980, 1 025 préavis de grève sont dénombrés dans les PTT, avec une belle moisson de résultats : primes, réduction du temps de travail, emplois créés...

Lire L'histoire de la Fédération CGT des PTT, tome 2, p 529 à 534.

Internationale Syndicale Rouge -ISR- (dite Profintern)

L'ISR est une organisation syndicale internationale créée à Moscou, en juillet 1921 à la veille du III^e congrès de l'Internationale Communiste - IC- par opposition à la Fédération Syndicale Internationale d'Amsterdam (FSI), qui est dominée par les syndicats réformistes et qui «*par son programme et sa tactique est le meilleur soutien de la bourgeoisie*».

Elle a pour but «*l'organisation des masses ouvrières du monde entier pour le renversement du capitalisme, la libération des travailleurs et l'instauration du communisme*». Elle privilégie l'action revendicative sur le terrain et s'implique sur les questions internationales, notamment contre l'occupation de la RHUR. Elle préconise l'établissement de liens «aussi étroits que possible» avec l'Internationale Communiste (art. 11 de ses statuts).

C'est ce qui sera un point d'achoppement pour l'adhésion à l'ISR de la CGTU, à cause des tendances en son sein. Cette adhésion se réalisera finalement en 1922, après négociations et modification de l'article litigieux. Le rôle dirigeant du Parti communiste, «*seule avant-garde dirigeante du mouvement ouvrier*» sera affirmé par le V^e congrès de la CGTU en 1929... La Fédération postale unitaire n'y échappera pas.

Sources : les statuts de l'ISR ; histoire de la Fédération CGT des PTT de Georges Frischmann ; l'Humanité juillet 1921.

¹ Confédération Nationale du Patronat Français (le MEDEF de 2020).



Pendant le Covid la vie continue

Comme nous l'avons indiqué, notre Institut d'Histoire Sociale n'est pas à l'arrêt et il y en a besoin.

Nous vivons dans un contexte de forte restriction de libertés et de vie sociale, le gouvernement poursuit ses objectifs de retour en arrière sur les garanties des salariés.

Il semble plus facile de prendre les décisions pour aider «l'Entreprise» que pour aider les salariés, les retraités et les services publics.

Les nouvelles mesures qui viennent d'être prises sont : plus de restrictions de libertés, des aides aux grandes entreprises, mais rien sur le traitement en profondeur des problèmes.

La situation de l'Hôpital public est dégradée par rapport au début d'année, aucun moyen supplémentaire mis en place. Les effectifs qui ont été mobilisés en février, ne peuvent plus l'être cette fois, le personnel est proche de la rupture, le recrutement et le nombre de lits disponibles n'ont pas augmenté.

Alors, tout ne peut se faire du jour au lendemain, ce sont des politiques de longues dates qui conduisent à ce constat. «Pour privatiser les services publics, il faut les dégrader» disait un Ministre il y a quelques années.

La situation sanitaire montre comment ils ont avancé. Dans nos métiers, nous avons vécu au premier rang cette stratégie, aux Télécoms et à La Poste. Il y a trente ans la loi Quilès et ce qui a suivi sont venus mettre une touche finale à un long processus.

Le supplément à ce numéro 88 du Relais constitue un élément indispensable de réflexion pour construire le monde d'après que nous souhaitons. Il est une vraie base pour les combats, pour la défense du service public, car il aide à voir clair.

L'article que vous trouverez dans ce numéro 88 sur la place des femmes, «et les femmes dans tout cela» est également essentiel pour faire le lien entre le passé et le présent. La place des femmes dans le milieu de la santé, de l'éducation et dans le commerce n'est-elle pas en «première ligne»? L'égalité entre les hommes et les femmes est au cœur du nouveau monde à construire.

Bonnes lectures et portez-vous bien, on a besoin de vous.

Jean Marc Seyler

Le Relais

22^e année de parution - Trimestriel - 4 €

Directeur de la publication :
Michelle Boulesteix

Rédaction administration :
263, rue de Paris, case 545 –
93515 Montreuil Cedex

4^e trimestre 2020

Dépôt légal à parution
CPPAD N° 0322 G81018



**Conception, mise en page
et impression :**
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

Gilles Pichavant

Edmond LARTIGUE Le premier secrétaire général de la Fédération postale unitaire (1922-1924)

« (...) Étonnamment distingué » (...) Inspecteur breveté et attaché à la direction de la Seine, il fut professeur émérite, et la mort vient de le frapper à 51 ans, vigoureux et ardent, orateur de qualité, travailleur exceptionnel, qui après avoir connu les oraisons et les exaltations, avait trouvé les orages des réunions publiques, les incarcérations longues, les bagarres sanglantes même, pour terminer jeune encore installé aux postes de commande», écrit La Gazette de Bayonne, de Biarritz et du Pays Basque le 18 novembre 1938 dans une nécrologie.

Né le 27 février 1888 à Bayonne, Joseph Étienne Edmond Lartigue était le fils de Pierre Lartigue, homme d'équipe des trains aux Chemins de fer du midi, et de Marie Dicharry, lingère. Enfant, il fut repéré comme ayant de grandes capacités, et fut poussé à faire des études. Rare parmi les enfants d'un milieu populaire, il fut élève au collège Saint-Bernard de Bayonne. D'après ses professeurs, il manifestait déjà des dons précoces et promettait de « devenir un Monsieur », mais au service des intérêts de l'Église. Aussi, après son service militaire, étonna-t-il ses maîtres par son orientation politique inattendue et l'usage qu'il fit de ses apprentissages de polémiste et d'orateur. Engagé volontaire dans l'armée en 1906, il entra aux PTT comme commis en 1909. Le 26 novembre, il fut d'abord nommé au Havre aux services télégraphiques et milita au Parti socialiste (PSU-SFIO). A l'âge de 25 ans, celui-ci le présenta aux cantonales (1913, 1914) dans le 4^e canton. Il fit si bien que le 15 mars 1914 il fut battu de seulement 229 voix au second tour.

En avril 1914, il fut candidat socialiste aux élections législatives dans la 2^e circonscription, obtint 3 089 voix, et ne fut pas élu.

Le 1^{er} août 1914, nommé à Paris, il fut affecté spécial sur son poste.

Le 16 février 1916, remis à la disposition du ministère de la guerre, il fut affecté à la télégraphie militaire de campagne. Il termina la guerre au grade de sergent, avec deux citations. Le 1^{er} juin 1920, il fut nommé dans les services « ambulants » de la ligne Paris Lyon Marseille.

1919, secrétaire général-adjoint de la fédération postale CGT

Lartigue avait sans aucun doute déjà une certaine expérience dans le syndicalisme postier, et aussi une forte personnalité. En novembre 1919, il fut élu secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des travailleurs des PTT, deux mois après sa fondation. Durant les deux années précédant la scission syndicale de 1922, il mena une activité importante, tant au niveau des PTT qu'au plan interprofessionnel. Au congrès de création de la Fédération postale unitaire, il fut élu Secrétaire Général. Cette activité se poursuivit jusqu'en 1924 à deux niveaux syndicaux, fédéral et confédéral.

Il semble avoir eu une attitude ambiguë sur les CSR⁽¹⁾ (Comités syndicalistes révolutionnaires). En février 1921, il fut annoncé avec Gourdeaux et Audin, comme orateur dans un meeting dont le but était la constitution d'un CSR sur la ligne PLM. Pourtant dans le congrès du syndicat des agents, en juin suivant, il mit dos-à-dos les CSR et les majoritaires, terminant son discours par un appel à l'union. Il était fondamentalement en rupture avec les logiques d'union sacrée qui avaient dominé la CGT dans la période de la première guerre mondiale, et en phase avec les espérances révolutionnaires qui se manifestaient dans le sillage de la Révolution d'octobre. Il semble avoir

1. Cf Dossier pages suivantes.

été plutôt dans une certaine continuité avec la tradition syndicaliste-révolutionnaire d'avant-guerre, — même si à cette époque il était socialiste — au point qu'il déclara dans ce congrès qu'une révolution devait donner le pouvoir économique aux syndicats, « *seuls qualifiés en dehors de toute politique* ». Son passage au Havre, port fortement imprégné de cette culture syndicaliste révolutionnaire et dont la Bourse du travail était très active (Imprimerie, clinique, périodique mensuel, coopératives de consommation, etc.), avait dû fortement marquer sa culture militante.

Un rôle central dans la scission syndicale

Le 11 décembre 1921, il signa un appel avec 16 autres militants syndicalistes minoritaires des PTT dans *L'Humanité* visant à ce que toutes les sections de la Fédération postale délèguent certains de leurs membres au Congrès unitaire, qui devait se tenir les 22, 23, 24 décembre 1921, 33 rue de la Grange aux Belles. Le 23 avril 1922, il proposa la résolution constitutive de la Fédération postale unitaire, dans la réunion convoquée dans ce but. Il fut élu secrétaire général de la Fédération postale unitaire, avec comme secrétaires adjoints Peltier et Harrault, et comme trésorier : Dubois.

Du 25 juin au 1^{er} juillet 1922, il participa au 1^{er} congrès de la CGTU. Il y porta les mandats du syndicat des employés des PTT de la Sarthe, de la Nièvre, des Côtes du Nord et de l'Isère, ainsi que celui des ouvriers des PTT de la Somme.

Les métallurgistes du Havre entament une grève qui durera 110 jours. Trois ouvriers tombent sous les coups de la police et la CGTU appelle à la grève générale suivie en région parisienne par 30 % des ouvriers et quelques agents et facteurs (le 28 août). Lartigue et son adjoint Peltier sont arrêtés avec une dizaine d'autres militants. Mis au secret, ils ne seront libérés que fin septembre-début octobre.

En janvier 1923, lors de l'occupation de la Rhur par les troupes françaises, Lartigue est de nouveau arrêté sous l'inculpation d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, avec sept autres militants de la CGTU et du Parti communiste⁽²⁾. A l'époque, la presse stigmatise tous les arrêtés comme étant acteurs d'un complot communiste. Il fut libéré le 7 mai suivant.

Mais Lartigue, s'il avait été socialiste avant-guerre, n'était pas communiste après le congrès de Tours. Au niveau confédéral il devint l'un des leaders des minoritaires. Il avait été élu à la Commission exécutive de la CGTU au 1^{er} Congrès de celle-ci, tenu en juin-juillet 1922. Cette élection était le résultat d'un accord ponctuel entre le courant syndicaliste-révolutionnaire dont il était devenu un des leaders, et le courant qui souhaitait des liens plus affirmés avec les révolutionnaires soviétiques, dont Gaston Monmousseau.

Le départ de Lartigue

En 1924, lors du congrès de la Fédération postale unitaire, le rapport moral présenté par la direction sortante fut adopté, mais le congrès ne vota ni le rapport d'orientation, ni la motion Lartigue déjà battue au récent congrès de la CGTU. Lartigue considéra ces votes comme un désaveu, et quitta le secrétariat général de la Fédération, chose que la nouvelle majorité ne souhaitait peut-être pas.

Il réintégra les services, tourna la page du syndicalisme, entreprit de travailler le difficile concours professionnel d'inspecteur, et fut reçu brillamment. Deux ou trois ans après, nommé professeur à l'École supérieure des PTT, il semble s'être entièrement consacré à son nouveau métier.

Le 9 août 1936, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, sur proposition du ministre des PTT.

Sources : *Gazette de Bayonne, de Biarritz, et du Pays-Basque, l'Humanité, L'œuvre, Le Populaire, Le Peuple, Journal Officiel, Brochure 15^e congrès de la CGT 27 septembre - 2 octobre 1920, Orléans.*



L'Humanité, 8 mai 1923

2. Marcel Cachin, député de la Seine, directeur de *L'Humanité* ; Gaston Monmousseau, secrétaire général de la CGTU ; Pierre Sémard, secrétaire de la Fédération unitaire des cheminots ; Hueber, conseiller municipal de Strasbourg, secrétaire de la Fédération communiste du Bas-Rhin ; Casals, postier, secrétaire adjoint de la CGTU ; Henri Gourdeaux, postier et militant de la Fédération postale, communiste ; Jules Massoy, secrétaire du syndicat unitaire des métaux de la Seine.

ERRATUM : Le Relais N° 87

Gilles Pichavant nous signale une coquille dans le portrait de Mlle Thomas. Page 5 colonne de gauche, fin du second paragraphe lire : « ...marquée aussi par la création d'une première fédération postale en 1909 »

Le Dossier

Années 20 et scissions dans la CGT

En décembre 1920, la gauche française vit un événement fondamental de son histoire, à travers la scission de la SFIO⁽¹⁾ lors de son 18^e congrès. Elle sera suivie dans le temps de la scission au sein de la CGT en 1921 et de la création de la CGTU.

Ces deux événements quasi simultanés et aux enjeux voisins ouvrent, au niveau syndical, une longue période de divisions. 100 ans après, il nous a paru nécessaire de revenir sur les raisons qui ont conduit à une telle situation et sur ses conséquences sur le mouvement ouvrier.

Contexte

Au niveau politique, la droite est au pouvoir avec Raymond Poincaré, la gauche est représentée par de multiples organisations socialistes rivales. Elles s'unifient en 1905. Sur le plan international, la Révolution Bolchevique de 1917, conduite par Lénine, balaye l'empire des Tsars et instaure le communisme. C'est pour les possédants, qu'ils soient français ou étrangers une déflagration insupportable, et pour la classe ouvrière une espérance immense. Cette guerre et la Révolution russe vont bouleverser la société française, les rapports politiques et syndicaux. La Première guerre mondiale bouleverse la classe politique française, notamment les partis issus du mouvement ouvrier. La SFIO, après l'assassinat de Jean Jaurès le 31 juillet 1914, a rejoint « l'Union sacrée », ainsi définie par Poincaré, Président de la République en août 1914, dans son discours à la Chambre le 4 août 1914, et a participé au gouvernement durant le conflit. L'unité de la SFIO va progressivement se décomposer, face à ce conflit qui n'en finit pas et qui entraîne d'immensurables pertes humaines. Cela conduira à la scission au congrès de Tours en 1920 ; 2 tendances vont s'affronter entre les partisans de l'adhésion à l'Internationale Communiste et ceux qui la rejette. Au côté de la SFIO, la SFIC – Section Française de l'Internationale Communiste, futur parti communiste, est créée.

Au niveau syndical, la jeune CGT a 20 ans. Elle est traversée par divers courants à caractère politique anarcho-syndicaliste. A son X^e congrès, en 1908, elle proclame que les travailleurs « *répondront à la déclaration de guerre, par une déclaration de grève générale révolutionnaire* ». Cette orientation est reprise aux congrès suivants. Mais la CGT rectifie le tir en juillet 1913⁽²⁾, lors de la conférence des Bourses et des Fédérations. Ses



Le 2 août 1914 : mobilisation, l'Hôtel des Postes gardé par des militaires

dirigeants perdent confiance dans la capacité d'action de la classe ouvrière. Dans leur majorité, ils tournent le dos à « **la lutte de classe** », au nom de la théorie de « **l'intérêt général** ». La menace d'un conflit pèse. Jean Jaurès multiplie les réunions au cours desquelles il engage à la grève générale ouvrière dans tous les pays concernés.

Le 27 juillet 1914 « *la Bataille Syndicaliste* », journal de la CGT, publie l'appel suivant :

« Peuple de Paris, debout !
Par ton attitude, énergique, empêche la guerre !
Tous, ce soir, sur les boulevards ! »

1. SFIO : Section Française Internationale Ouvrière.

2. *La CGT rectifie son tir (1913)*, Jérôme Beauvisage, Cahiers d'Histoire, n°143 Septembre 2017.

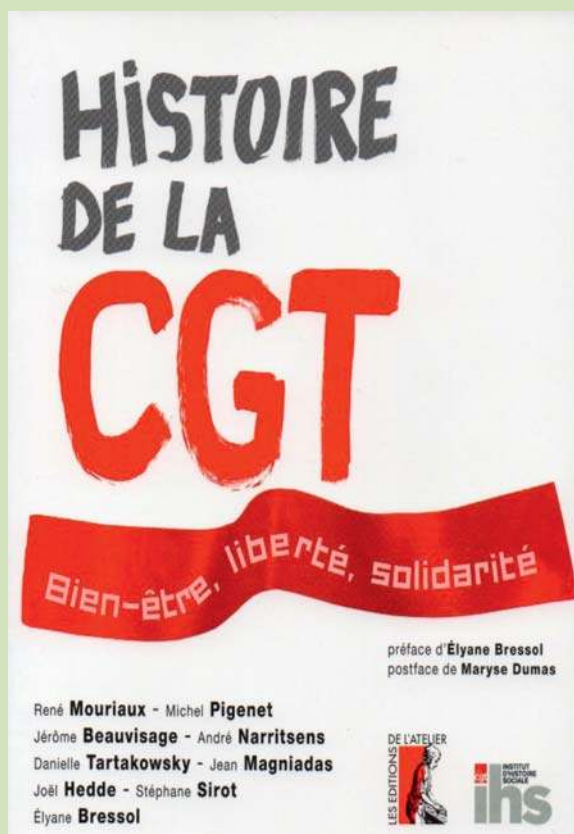
Un appel des ouvriers des lignes des PTT, réunis la veille, est également publié. Ils demandent la réunion des Fédérations des travailleurs de l'État et de la Fédération postale CGT, pour prendre des mesures urgentes et empêcher le crime de se commettre. Ce fut le seul appel de cet ordre dans les PTT, 100 000 manifestants seront comptabilisés. Puis vient la guerre, face à laquelle la CGT ne tente pas de réagir. Léon Jouhaux⁽³⁾, devenu secrétaire général de la CGT, en 1909, s'adresse à ceux qui vont partir et « *dont je suis* » ajoute-t-il. Mais, en fait, il reste à Paris où il accepte de faire partie du « Comité de défense de la République » ... Avec les principales figures du mouvement ouvrier (dont Jules Guesde⁽⁴⁾ et Gustave Hervé⁽⁵⁾) il se rallie à l'Union sacrée⁽⁶⁾.

Après la proclamation de l'Union sacrée, sur la tombe de Jaurès, les tractations avec les gens du pouvoir conduisent la CGT à Bordeaux dans les fourgons du gouvernement. La collaboration est complète avec un gouvernement qui a, dans son sein, des dirigeants confédéraux, « *même le grand Jules Guesde* », écrit Georges Frischmann⁽⁷⁾, « *perd pied et glisse, il accepte un poste de Ministre d'État, et le député socialiste Marcel Sembat devient Ministre des Travaux publics* ». Désormais les actes de la CGT sont visiblement inspirés par les maîtres du pays. Jouhaux ne refuse le commissariat à la Nation que pour sauver la face.

Lors des Comités confédéraux nationaux (CCN) de novembre et décembre 1914, Pierre Monatte⁽⁸⁾ manifeste son désaccord avec la direction confédérale, en démissionnant du Comité confédéral de la CGT, pour protester contre le refus de répondre à l'invitation, faite par les socialistes scandinaves, de participer à une conférence devant examiner les problèmes de la paix et de la guerre.

Pour la 1^{re} fois, un désaccord public se manifeste

Il ouvre la voie à l'expression de divergences. Un noyau d'opposition se forme contre l'Union Sacrée autour d'Alphonse Merrheim⁽⁹⁾, Pierre Monatte... Il faut se ressaisir. Une conférence des Fédérations et des Bourses du Travail se tient à Paris en août 1915, c'est le 1^{er} signe de la renaissance des syndicats. La résolution présentée par Léon Jouhaux recueille, certes, 79 voix, mais le texte dénonçant l'Union sacrée défendu par Merrheim et Bourderon⁽¹⁰⁾ en rassemble 27, et on compte une dizaine d'abstentions, soit près d'un quart. Politiquement, par son alliance ouverte avec les socialistes, par sa propre collaboration, la CGT a perdu toute son indépendance. Elle donne l'impression d'être une force dressée face au Pouvoir, alors qu'elle n'est qu'un rouage de celui-ci. Décembre 1918 : le CCN de la CGT adopte un programme minimum. Il porte d'abord sur la Paix, ensuite seulement sur le droit ouvrier (les 8h, les nationalisations...).



En 1919, à la fin de la guerre, la CGT abdique totalement !

Elle participe au traité de Paix de Versailles où Jouhaux soutient la politique de défense nationale : « *il faut renoncer à la politique du poing tendu et adopter une politique de présence...* ». La CGT affirme la responsabilité allemande pendant la guerre, la France a eu raison de faire la guerre... le chauvinisme se développe.

3. Léon Jouhaux, réformiste, secrétaire général, de la CGT 1909 à 1947, Fondateur et Président de la CGT-FO en 1947.

4. Jules Guesde, 1845-1922, dirigeant du Parti Ouvrier, puis du PS et de la SFIO, ministre d'août 1914 à déc. 1916.

5. Gustave Hervé : antimilitariste.

6. Sur l'attitude de la CGT et des socialistes durant l'année 1914, se reporter à « *La CGT, l'Internationaliste et Jaurès face à la guerre* », André Narritsens, Cahiers de l'IHS CGT, n°131, sept. 2014.

7. « *Histoire de la Fédération CGT des PTT* », Georges Frischmann, 1^{er} tome 1672-1946.

8. Pierre Monatte : fondateur de « *la Vie Ouvrière* » en 1909.

9. Alphonse Merrheim co-fondateur de « *la Vie Ouvrière* » avec Monatte.

10. Albert Bourderon 1858-1930, secrétaire de la Fédération CGT du Tonneau, signataire de l'appel d'unité pour la reprise des relations internationales.

En 1919 : la conférence internationale de Berne jette les fondations de la SDN (Société des Nations), Jouhaux s'arrime au programme wilsonien⁽¹¹⁾ en considérant que les 14 points de ce programme, rendus publics en février 1918, peuvent entrer dans le traité de Paix, alors que les Etats Unis ne signeront pas ce traité. Lénine qualifie Wilson de plus grand hypocrite du monde.

Au congrès CGT de septembre 1919, la motion des minoritaires révolutionnaires est formulée ainsi : « *la Paix est une paix d'injustice et de violence, elle rend fatales les futures guerres...* ». Dans un contexte de profonde crise sociale, l'état d'esprit est à : « *plus jamais ça !* ». La fin de la guerre marque l'apogée de la CGT, gonflée d'effectifs venus à elle entre 1917 et 1919, (300 000 adhérents en 1914, 1 million en 1919, 2.4 millions en 1920). Mais c'est un syndicalisme réformiste.

En même temps, la Révolution Russe ouvre des perspectives avec l'Internationale Communiste (IC) née en 1919. Les bolcheviques n'encouragent pas les scissions. Ils préconisent des fractions communistes dans les syndicats pour agir contre l'intervention des « alliés » en Russie.

Fin 1919, les minoritaires révolutionnaires ont progressé en influence. Ils s'organisent en Comités syndicalistes révolutionnaires (CSR). Marie Guillot⁽¹²⁾, Edmond Lartigue⁽¹³⁾ et quelques militants les animeront.

1920 est une année charnière pour le mouvement syndical



Les grèves de l'année 1920 débutent chez les cheminots⁽¹⁴⁾ le 25 février. La Fédération des cheminots, dont la direction réformiste ne détonnait pas avec celle du monde des fonctionnaires, donne logiquement l'ordre de reprise le 29, sur la base de vagues promesses faites

par le Président du Conseil, qui avait arbitré le conflit entre la Fédération des cheminots et les Compagnies. Mais le congrès des cheminots qui se tient fin avril élit une nouvelle direction et se prononce pour la grève générale. Celle-ci rassemble rapidement un demi-million de grévistes, cheminots, mineurs, métallos, ouvriers des transports, de la navigation fluviale, du bâtiment puis des gaziers. Les cheminots comptent sur le soutien de la CGT. Mais elle freine, en appelant à une grève par vagues successives. Le Comité confédéral donne l'ordre de reprise le 15 mai ! « *Et un véritable coup de force, unique dans les annales syndicales* », comme l'écrit G. Frischmann, se produit. Les dirigeants révolutionnaires de la Fédération des cheminots sont arrêtés et inculpés de complot contre la sûreté de l'Etat : Pierre Sépard⁽¹⁵⁾, André Lévêque⁽¹⁶⁾, Gaston Monmousseau⁽¹⁷⁾. Alexandre Millerand, Président du Conseil, condamne cette grève dont le but serait de « *préparer des mouvements révolutionnaires* ». Il évoque la main de Moscou et menace la CGT de dissolution le 11 mai. Les dirigeants réformistes se réinstallent à leur place, à la direction de la Fédération, et ordonnent la reprise du travail le 29 mai ! 60 000 cheminots syndiqués CGT sont révoqués. Les PTT et les fonctionnaires (certes privés du droit de grève) n'ont pas participé à cette lutte. La CGT confédérée porte la responsabilité dans l'échec de cette grève.

Débats, ruptures dans le mouvement syndical CGT

La résolution d'Orléans (congrès du 27 septembre au 2 octobre 1920) adopte, par anticipation, l'exclusion des organisations qui adhéreront aux CSR : « *les organisations qui donneront leur adhésion à l'Internationale syndicale rouge, par opposition à l'Internationale réformatrice d'Amsterdam, se placeront hors de la CGT...* ».

11. Thomas Woodrow Wilson : Président des États Unis 1913-1921.

12. Marie Guillot 1880-1934, institutrice, elle fonde la commission féminine de la CGT. Chef de file de la minorité révolutionnaire. Elle met en place les Commissions syndicales révolutionnaires (CSR).

13. Edmond Lartigue, 1^{er} secrétaire Général de la Fédération postale unitaire en 1922. (Voir portrait).

14. « *Il y a 100 ans, les grèves de 1920* », Thierry Roy, Vice-président de l'IHS CGT cheminots, « *Cahiers d'Histoire Sociale* », mars 2020.

15. Pierre Sépard 1887-1942, secrétaire général de la Fédération des cheminots.

16. André Lévêque 1884-1967, militant cheminot révoqué en 1920.

17. Gaston Monmousseau 1883-1960, minorité révolutionnaire, secrétaire de la Fédération des cheminots en 1920. directeur de la Vie Ouvrière.

Les CSR, constitués par la minorité représentée par Edmond Lartigue, Marie Guillot, Léopold Cazals¹⁸ pour redresser le syndicalisme, publient alors, une déclaration, « **au prolétariat français** » qui affirme leur attachement à l'indépendance du syndicalisme.



Congrès de la CGT à Orléans, Léon Jouhaux à la tribune

Peu après, au congrès de Lille en juillet 1921, de forts désaccords se révèlent, en particulier sur les rapports Partis/Syndicats. Le congrès s'ouvre dans une atmosphère tendue. Une bagarre générale éclate au moment de la validation des mandats. La motion d'orientation qui condamne les CSR reçoit 1 572 voix contre 1 325 pour la motion des unitaires (minoritaires). La minorité révolutionnaire se prononce contre toute décision d'exclusion de syndicats ou de syndiqués révolutionnaires, considérant que ceci aboutirait à la scission, briserait l'unité et affaiblirait le mouvement syndical. Dès lors, les confédérés (majoritaires) mènent une politique d'obstruction à l'activité des minoritaires et engagent un processus d'exclusions. Ils se prononcent pour l'adhésion de la CGT à l'Internationale Réformiste d'Amsterdam.

Les exclusions commencées chez les cheminots se poursuivent. Les minoritaires n'ont plus d'autre possibilité que de se regrouper. Ils tiennent un congrès en décembre 1921 (22-24 décembre). Une motion est adoptée après de longs débats. Elle concède le retrait des syndicats des CSR, mais maintient les adhésions individuelles et exige, en contrepartie, la tenue d'un congrès extraordinaire. Une délégation est désignée pour rencontrer le bureau de la CGT, mais elle n'est reçue que par Jules Lapierre, secrétaire adjoint, qui ne s'engage sur rien. La Commission administrative de la CGT refusera les propositions des minoritaires et rejettera sur eux la responsabilité de la scission.

Naissance de la CGTU

C'est dans la politique de l'Union sacrée et ses conséquences, que la scission interne à la CGT trouve ses racines. C'est la victoire de la droite en novembre 1919 puis la défaite de la grève des cheminots de mai 1920

qui officialisent les divisions de la SFIO et de la CGT. La révolution d'octobre 1917 en Russie a été dans ce contexte historique un accélérateur de la conscience de classe.

Le congrès de fondation de la CGTU se tient à St Etienne du 26 juin au 1^{er} juillet 1922. Gaston Monmousseau est élu Secrétaire général et dans la Commission exécutive confédérale figurent Edmond Lartigue, Henri Gourdeaux et Henri Raynaud des PTT.

Le congrès, revient, dans les débats, sur les raisons de la scission : les questions internationales et la conception du rôle du syndicalisme, la collaboration avec le gouvernement, qui a conduit au réformisme de la CGT, sa participation au Traité de Versailles, son voyage à Washington⁽¹⁹⁾, sa participation à la conférence mondiale avec le patronat mondial, son programme minimum.

La CGTU donne son adhésion à l'ISR (Internationale Syndicale Rouge⁽²⁰⁾), en négociant le retrait de l'article litigieux concernant le lien organique et permanent entre l'Internationale Syndicale Rouge et l'Internationale Communiste.

La CGT qui compte 2,4 millions d'adhérents en 1920, n'en compte plus que 900 000 en 1921. Les exclusions et surtout le manque de combativité l'ont amoindrie.

La scission dans les PTT et la constitution de la Fédération postale unitaire



Au deuxième congrès fédéral des PTT, réuni du 15 au 18 juin 1921, deux motions s'affrontent, celle des « **majoritaires** » réformistes et celle des « **minoritaires** »

18. Léopold Cazals, employé des PTT secrétaire de la CGT 1922-1923

19. Le 29 octobre 1920 : une conférence se tient à Washington, convoquée par Wilson, aux termes du Traité de Paix, Jouhaux, Dumoulin, Bidgeray, Lenoir et Jeanne Bouvier (les réformistes) représentent la CGT.

20. Cf « Bref » page 2.

révolutionnaires. Cette dernière précise : « *Quoi qu'en disent nos détracteurs, nous rejetons toute subordination et proclamons hautement notre intransigeance sur la question de l'autonomie syndicale. Mais nous nous déclarons prêts à collaborer à tout organisme philosophique ou politique, qui, par son action, concourt à supprimer le salariat et instaurer la souveraineté du travail* ». Le vote donne 159 voix à la motion majoritaire et 129 à la motion minoritaire.

Ainsi, les postiers sont, dans leur majorité, réformistes. Mais ils comptent une minorité révolutionnaire incomparablement plus importante que chez les autres fonctionnaires.

En avril 1922, les congrès des 3 syndicats nationaux des PTT, groupés dans la Fédération postale, se tiennent parallèlement.



autonomie 25 %). Le congrès des agents se prononce contre les CSR.

Le congrès de la Fédération postale se réunit le lendemain de la session des 3 catégories. « *Ce n'est pas un congrès* » écrit Georges Frischmann, « *c'est un constat de liquidation !* ».

La Fédération est en principe souveraine, mais les syndicats ont conservé leur structure et leur fonctionnement propres. La Fédération n'en porte que le nom. D'où le dilemme : 2 syndicats ont décidé leur adhésion à la CGTU, le 3^e à la CGT. Mais le nombre de voix exprimées pour la CGT l'emporte.

La scission est consommée ! Les unitaires quittent la salle et se réunissent l'après-midi. Edmond Lartigue propose au vote une résolution pour constituer la Fédération postale unitaire (FPU), qui, d'ici à 6 mois, doit se transformer en syndicat unique. Le Secrétaire général en est Lartigue, le trésorier Dubois. La FPU crée, cependant, des Commissions nationales de catégories pour l'étude des revendications particulières. Mais elle agit pour que ses adhérents, le personnel des PTT, comprennent que le bien commun est de lutter ensemble contre une exploitation qui n'épargne personne. La FPU siège à la Maison des Syndicats, où siège déjà la CGTU, rue de la Grange aux Belles. Elle diffuse un journal combatif, courageux « *Le Travailleur des PTT* ».

Après le départ des unitaires, les confédérés poursuivent le congrès. Le siège de la Fédération postale est transféré rue Lafayette.

Après la scission, le calme règne chez les réformistes, un corporatisme étroit s'installe dans le syndicat de la catégorie des agents.

En 1922, les métallurgistes, les dockers et les marins du Havre se mettent en grève contre une réduction de 10 % de leurs salaires. La grève se poursuit pendant 110 jours ! 3 ouvriers meurent sous les coups de la police. La CGTU lance un mot d'ordre de grève générale fortement suivie en région parisienne. A cette occasion, une 1^{re} entrevue a lieu entre la Fédération postale unitaire et la Fédération postale confédérée.

Mais la CGT refuse toute action. 30 % des ouvriers et des minorités d'agents et de facteurs font grève par solidarité le 28 août 1922. Deux secrétaires de la FPU Lartigue et Peltier⁽²³⁾ sont arrêtés, 60 suspen-

Au congrès des ouvriers, la condamnation du réformisme s'exprime avec force. La motion présentée par la tendance unitaire⁽²¹⁾ constate que la classe ouvrière organisée pour lutter, ne peut compter que sur elle-même pour son émancipation... regrette que la ligne de conduite de la rue Lafayette⁽²²⁾ ne réponde pas à ses aspirations, déclare que sa méthode réformiste ne peut donner que des résultats illusoires et décide de rompre toute relation avec la CGT confédérée. Cette motion recueille 60 % des suffrages. Les ouvriers des PTT se prononcent pour leur adhésion à la CGTU.

Au congrès du syndicat des employés (facteurs et autres sous-agents) la motion adoptée se prononce pour l'adhésion à la CGTU.

Au congrès des agents, le vote est plus diversifié (adhésion à la CGT 68 % ; adhésion à la CGTU 7 % ;

21. Compte rendu du congrès du Syndicat des ouvriers, 1922, page 108.

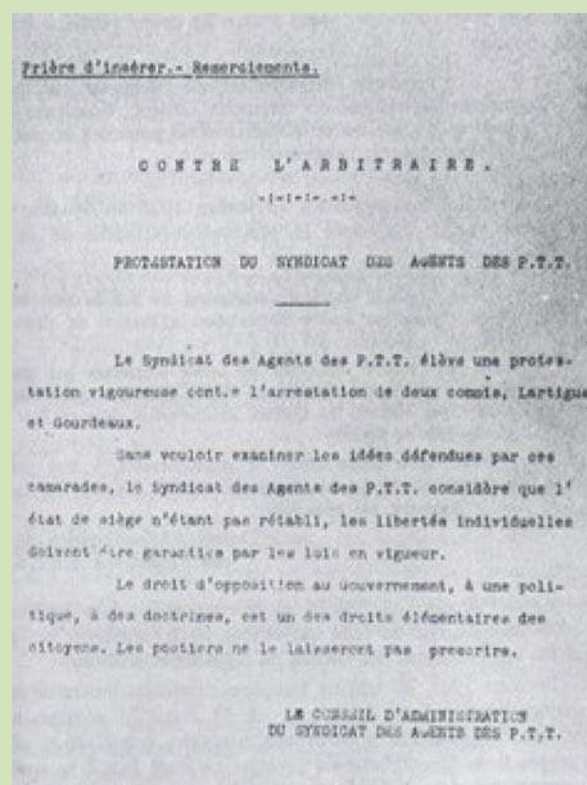
22. « *La CGT de la rue Lafayette* » est l'expression utilisée pour parler des confédérés réformistes.

23. Peltier : ouvrier des PTT, secrétaire de la FPU en 1922.

sions sont prononcées. Henri Raynaud est révoqué le 29 août 1922, il ne sera réintégré qu'au 1^{er} octobre 1936 ! Le cartel unitaire des services publics appelle tous les personnels des services publics à se dresser contre les représailles du gouvernement. La CGTU soutient le personnel des PTT. Un bilan des sanctions qui frappent les postiers est publié⁽²⁴⁾ : « 8 agents et employés révoqués, 10 déplacés d'office, 20 changements de résidence, 400 facteurs subissent une retenue de 2 jours de traitement, un chef d'atelier rétrogradé, 50 chefs d'équipe avec 8 jours de mises à pied, 1 000 ouvriers des lignes blâmés et menacés de révocation si récidive ».

La division a conduit à la scission et affaibli le mouvement syndical comme l'indiquait la motion des minoritaires au Congrès de Lille.

La FPU multiplie les réunions, mobilise le personnel, contre la désorganisation postale, pour les salaires, contre l'imposition sur les salaires. Elle alerte dans la presse, l'opinion publique, sur les conditions de travail des téléphonistes et obtient des succès pour les congés des ouvriers auxiliaires. De son côté, le syndicat des agents confédérés, à son congrès de 1925, abandonne la revendication de l'égalité salariale homme/femme, acquise en 1914. Cette décision ne se fera pas sans la lutte des femmes, Madame Stan-ko, déléguée du central Roquette, membre du bureau national, avec d'autres dames employées protesteront et agiront jusqu'en 1930⁽²⁵⁾.



© CGT FAPT

Face à la répression, l'honneur syndical commande d'élever la voix !

En 1923, le gouvernement vient occuper le bassin de la Ruhr, privant subitement l'Allemagne de sa production de charbon. La CGT et la CGTU, le Parti socialiste SFIO et le Parti communiste français, mènent campagne contre cette occupation qui ranime, en Allemagne, un chauvinisme dangereux.

Le 10 janvier, Edmond Lartigue et Henri Gourdeaux sont arrêtés avec Pierre Sémard, de la Fédération unitaire des cheminots, Gaston Monmousseau, secrétaire de la CGTU et directeur de « La Vie Ouvrière » et Marcel Cachin, directeur de « L'Humanité ».

Bien que la scission soit encore proche et les plaies loin d'être guéries, face à la répression, l'honneur syndical commande d'élever la voix. Le 23 janvier, les agents des PTT confédérés, protestent contre les coups portés à leurs camarades unitaires : « ... le droit d'opposition au gouvernement, à une politique, à des doctrines, est un des droits élémentaires des citoyens. Les postiers ne le laisseront pas prescrire ».

Laissons la conclusion à Georges Frischmann

« Allons ! Quelles que soient les divergences, ce sont ces actes-là qui fondent la confiance de ceux qui luttent pour l'unité, car ces prises de position atténuent bien des vilénies qu'engendre la division ».

Il n'en sera malheureusement pas de même, après la scission de 1947 où FO et la CFTC se tairent malgré les sanctions frappant les militants de la CGT. Encore une tradition perdue chez les réformistes ! Elle sera, par contre, maintenue par la CGT d'aujourd'hui qui s'élève toujours contre la répression quelle que soit l'appartenance syndicale du militant frappé.

Yveline Jacquet

Sources : Histoire de la Fédération CGT PTT des origines à 1945, G.Frischmann ; BNF Gallica ; « CGT-CGTU 1934-1935 vers la réunification » André Narritsens ; L'anthologie du syndicalisme Jean Magniadas, René Mouriaux et André Narritsens ; Les Cahiers d'Histoire Sociale n°99, 111, 129, 143 et 150, IHS CGT.

24. L'Humanité du 30 septembre 1922.

25. Voir « Et les femmes dans tout ça ? » pages suivantes.

Le Dossier

Et les femmes dans tout ça ?

Dans ce dossier, nous nous sommes interrogées : quelle place, ou plutôt quelles places, réservées aux femmes dans les services et dans le mouvement syndical aux PTT, dans les écrits, dans les débats, dans les responsabilités ? Peu de traces et pourtant...

Très tôt, les femmes ont exercé des activités de postières, parfois contre l'avis de leurs collègues masculins. Très tôt, elles se sont engagées dans les mouvements sociaux. Dans tous les cas, elles se sont imposées comme citoyennes à part entière.

Et, si l'on a souvent évoqué les téléphonistes et les télégraphistes, elles sont présentes, dès 1789 comme receveuses, dès 1881 à la Caisse Nationale d'Épargne et dès 1918 aux Chèques Postaux.

4 morceaux de parcours, parmi tant d'autres

Marie Couette, employée aux Chèques postaux de Paris en 1921 est élue au bureau fédéral de la Fédération postale unitaire en 1927.

Adèle Lecoq, télégraphiste à Paris, unitaire, intègre la Ligue des Dames, puis est élue trésorière de la Fédération postale unitaire en 1932.

Jehane Stanko, téléphoniste à Paris, confédérée, fut élue au Conseil du syndicat national des agents des PTT puis intégra la Ligue des Dames.

Anna Chaffin, aide au central téléphonique d'Alger, accusée de faire de la propagande contre la guerre du RIF, fut relevée de ses fonctions pendant 3 mois, et milita principalement à la CGTU.

Un long chemin pour l'égalité

Déjà, en 1789, sur neuf bureaux de Paris, cinq étaient gérés par des femmes, en vertu des droits de succession à leurs maris décédés. Mais, dans une pétition du 12 mai 1791, les facteurs, qui ne voyaient pas d'un très bon œil cette concurrence déloyale, demandaient, entre autres, la suppression des femmes receveuses, à l'argument durable suivant : « *Convient-il à des femmes de gérer et d'avoir un bureau, où il faut que l'homme, qui connaît ses qualités et ses droits, subisse le joug du caprice, puisqu'il sait que la femme, dans le sens physique, ne possède que la moitié de ses vertus ?* ». Le ton était donné. Ce qui suggéra, en 1930, à Jeanne Bouvier⁽¹⁾ l'appréciation suivante : « *...quand les philosophes et les historiens exaltent le grand mouvement émancipateur de 1789, ne nous est-il pas permis de ressentir une certaine amertume ?* ».

Les hommes délaissant les emplois postaux, jugés peu attrayants et mal rémunérés, créaient une aubaine pour les dirigeants d'alors, qui s'est traduite, immédiatement et pour longtemps, par des recrutements de femmes, souvent auxiliaires, sous rémunérées, classifiées « dames employées » contre « commis » (niveau supérieur) pour les



Factrice au début du XX^e siècle

hommes, pour le même travail. Déjà exclues des droits de retraite votés en 1853 pour les postiers, en 1864, pour un emploi identique, les femmes subissaient d'importants écarts de salaires : 400 à 800 francs par an pour elles, 2 000 à 2 500 francs pour les hommes. Bien après, en 1925, par décret du 8 juillet, le gouvernement fixe le maximum des salaires à 11 000 francs pour les commis, contre 7 200 francs pour les dames employées !

Les conditions de recrutement variaient aussi. Et pour les femmes, elles étaient parfois un peu sélectives ! En 1924, par circulaire du 31 janvier, certains critères sont précisés de la sorte : « *Pas de défauts physiques, ni découverts, ni cachés... pas de cicatrices disgracieuses* ».

1. Jeanne Bouvier, 1865-1964, militante syndicaliste et féministe française « *Histoire des dames employées dans les postes télégraphes et téléphones de 1714-1919* », PUF-1930.

au visage... système respiratoire en parfait état... voix claire... système circulatoire normal... bonne denture... nez, pharynx, larynx en parfait état» etc, etc. Mais après tout, une circulaire de 1887 n'exigeait-elle pas des receveuses et dames employées qui voulaient se marier, d'en demander l'autorisation à l'administration, avec CV détaillé du potentiel futur époux !!!

Alors nous comprenons bien que les femmes n'étaient que moyennement satisfaites.

Actives au travail, actives pour leurs revendications

Ecartées des lois de 1848 de création du suffrage universel, de 1864 d'autorisation du droit de grève, de 1884 de légalisation des syndicats, les femmes eurent aussi à subir la réalité de syndicats qui étaient à l'image des travailleurs qui les constituaient : des hommes, souvent de l'industrie, commis et ouvriers pour ceux des PTT... Et, si la situation dans le monde du travail était complexe, elle l'était aussi dans le monde syndical. Les hommes et les femmes appréciaient différemment les questions des inégalités. C'est ce qui a inspiré à Elyane Bressol, la formule suivante : « *Si la jeune CGT adopte, dès 1898, le principe «à travail égal, salaire égal», il faudra de longues années et quelques affaires retentissantes avant que le syndicat s'engage dans cette bataille⁽²⁾* ».

A travail égal-salaire égal, voilà sans doute la première revendication des dames employées, qui ont trouvé dans cette exigence, un des moteurs de leur engagement, aux côtés de leurs collègues masculins. C'est ainsi, que le « *mardi 16 mars (1909), pour la première fois dans l'histoire de la fonction publique, 160 femmes et jeunes filles (postières) sont en grève et se réunissent comme des habituées de la lutte de classes, salle Marengo* » précise Georges Frischmann dans l'Histoire de la Fédération CGT des PTT. Elles en ont aussi payé le tribut ! A l'issue des deux grèves de cette année-là, les sanctions pleuvent : sur les 622 premiers révoqués, près de 8 % étaient des femmes.

Durant la première guerre mondiale, nous dirons pour faire court, que les femmes, toujours classifiées «dames employées» ont «avantageusement» remplacé les hommes au travail, toujours classifiés «commis» ! Les dirigeants des PTT, le gouvernement, se frottaient

les mains. Voilà qui ne fit que renforcer la volonté des femmes de se voir traiter à égalité avec les hommes, particulièrement en matière de recrutement, de conditions d'utilisation et de classification. Les dames employées du central télégraphique de Paris en font adopter le principe au congrès de Valence en 1919. Mais un an plus tard, force est de constater que cette bonne intention a été rangée aux oubliettes. Pire, une revendication est en train de naître : la retraite à 55 % pour les hommes et ... 50 % pour les femmes !

D'années en années, certaines femmes se remplissent d'amertume et perdent confiance dans le syndicat. Le 25 janvier 1924, à l'initiative de cinq téléphonistes, elles éditent le premier numéro du «Journal des téléphones» sur la base à travail égal-salaire égal. Si les unitaires considèrent que cette question ne peut être reportée plus longtemps, les syndicalistes confédérés acceptent les inégalités et veulent maintenir un écart de 2000 francs. Le 17 février 1926, lors d'un meeting salle des sociétés savantes à Paris, 3 000 femmes rejoignent la Ligue des Dames des PTT, en revendiquant leur intégration comme commis et l'égalité salariale. Toutes ne s'éloignent pas du syndicat, mais la colère est grande. Il faudra attendre 1930, après avoir additionné d'opiniâtres luttes, pour obtenir une des premières victoires féminines aux PTT : le renoncement du gouvernement à leur imposer un examen pour l'accès au grade de dame-commis

Michelle Boulesteix

NB : Les deux parties de ce dossier ont été réalisées grâce à la base précieuse d'informations élaborée par notre ami Gilles Pichavant.

Sources : Féministe la CGT ? Sophie Binet, Maryse Dumas, Rachel Silvera, 2019, Les éditions de l'Atelier ; Histoire de la Fédération CGT PTT des origines à 1945, G.Frischmann, Le Temps des Cerises ; Des Demoiselles du Téléphone aux opérateurs des centres d'appel déjà cité ; Le Travail au féminin pluriel, Yvette Donas, 2005, Editions Vie Ouvrière ; Le Relais numéros 81 et 87 ; Le Maitron.

Représentantes du personnel

Dès qu'il fut décidé de créer des conseils de discipline aux PTT, avec des élections régulières, l'administration fut contrainte de prendre en compte le nombre important de postières et de prévoir un collège femmes. C'est ainsi que Mlle Thomas siégeait en conseil central de discipline en 1907, avec 5 autres femmes et 120 femmes au total au niveau régional. Après les grèves de 1909, fut également institué un collège femmes aux élections de la commission extraparlamentaire des Postes et Télégraphes, établie auprès des députés ; 3 femmes furent élues. Par la suite, les collèges devinrent mixtes, et les femmes siégeaient donc aussi pour leurs collègues masculins. Le nombre de femmes représentantes du personnel aux PTT sera donc très important, bien avant 1944, année où on leur octroya le droit de vote et le droit de candidature au niveau politique.

1. Elyane Bressol, alors présidente de l'IHS CGT, Préface du supplément au Relais n°42, «Des demoiselles du téléphone aux opérateurs des centres d'appel», Colette Schwartz, Yveline Jacquet, Pierre Lhomme pour l'IHS et la Fédération CGT Fapt, avril 2009.

Profanation à Oradour Sur Glane Brefs, mais utiles rappels

Le 10 juin 1944, le village d'Oradour sur Glane en Haute-Vienne est anéanti par un massacre perpétré par la Division allemande Das Reich. 643⁽¹⁾ hommes, femmes et enfants périssent dans des conditions atroces.

Le 21 août 2020, sur le fond rouille de la stèle du Centre de la Mémoire, à côté de l'inscription « Village martyr », des graffitis blancs, négationnistes, sont barbouillés : « Menteur. A quand la vérité ? Reynouard a raison ».

Les médias s'emparent de l'affaire et lui font l'audience qu'elle mérite.

Mais, nous, les rescapés, les survivants, les familles, les amis, devons compléter les informations diffusées : en termes de négationnisme, ce n'est pas la première fois !

Des justifications allemandes à l'origine du négationnisme

Dès le jour même, les auteurs du massacre ont tenté de le justifier en prétendant que des grenades américaines avaient été trouvées dans toutes les maisons et qu'un dépôt d'armes était caché dans le clocher de l'église.

Un certain Gerlach, SS, sous-lieutenant de la division Das Reich, dit avoir été arrêté par un groupe de maquisards, avec son chauffeur, le 9 Juin, veille du massacre. Dépouillés de leurs uniformes et conduits sur la place du village à Oradour, il aurait vu des femmes, portant le casque et des armes, «paraissant menaçantes». Plus tard, il aurait échappé à ses gardiens et regagné Limoges, les mains liées et seulement vêtu d'une chemise et d'un caleçon.

Dans les jours suivants, 500 hommes de l'armée allemande ont été chargés de propager comme information, que les femmes et les enfants auraient été emmenés dans l'église pour leur protection, et que c'est le fameux stock d'armes qui aurait déclenché le feu.

Voici le vrai départ du négationnisme sur le massacre d'Oradour.

Et ce n'est pas un inconnu. Malheureusement !

Quelques exemples seulement dans une multitude d'allégations qui ont permis à Reynouard, qui se réclame de l'idéologie national-socialiste, de construire ses théories négationnistes, développées dans un livre publié à l'occasion du 50^e anniversaire du massacre. Les familles ont obtenu l'interdiction de ce livre, mais l'individu dans un torchon mensuel perpétue ses thèses. Il conteste particulièrement le témoignage de Mme Rouffanche, seule femme survivante de l'église. Il prétend qu'il est impossible qu'elle ait sauté par le vitrail, tout en oubliant



© IHS CGT FAPT

malhonnêtement qu'une jeune femme ait sauté après elle avec son bébé. Il affirme que les femmes et les enfants ont été tués par l'explosion du prétendu dépôt d'armes dans le clocher. De la même façon qu'il tente d'expliquer que des parties de corps épargnées par les flammes, ont été détachées par l'explosion, il prétend, contrairement à l'évidence, que les cloches n'ont pas fondu mais ont explosé.

Reynouard, la soixantaine, a été révoqué de l'Éducation Nationale et plusieurs fois condamné par les tribunaux. Mais il a fait des émules, dont ceux qui ont courageusement tagué à Oradour sur Glane.

A Oradour, les rares témoins encore vivants vont disparaître. Il appartient maintenant aux historiens de prendre leurs responsabilités et de faire vivre la vérité. Parce qu'il y a vraiment lieu d'être inquiets, avec la montée des extrêmes droites et des néo nazis un peu partout. En Allemagne, ils siègent bien au Parlement...

Camille Senon⁽²⁾

Pour en savoir plus : <https://www.oradour.org/> ;
l'Humanité lundi 11 juillet 1994.

1. Une 643^e victime a été reconnue, par jugement du Tribunal de Grande Instance de Limoges du 24 décembre 2019, après examen des travaux d'un historien espagnol, en collaboration avec les archives départementales de la Haute Vienne, de recensement et de recherches sur les parcours des réfugiés espagnols résidant le 10 juin 1944 à Oradour sur Glane.

2. Camille Senon, membre du bureau fédéral de 1960 à 1975 et de la commission exécutive de 1954 à 1975.



L'IHS CGT Fapt perd une fondatrice

Yvette Chicard Cros est disparue le 24 août dernier. Elle allait fêter ses 84 ans. Exigeante avec elle-même et avec les autres, Yvette, très ordonnée, avait le sens de l'humain chevillé au corps. C'est en cela qu'elle était une camarade très attachante.



© IHS CGT Fapt

Yvette avait des qualités, qui furent un apport précieux pour les travaux sur l'histoire sociale de notre fédération. Sa douloureuse propre expérience, son père étant mort en déportation, l'avait conduite à travailler l'histoire. C'était donc tout naturel, étant disponible lors de la création de l'IHS fédéral en 1998, qu'elle fasse partie des quatre fondateurs de notre institut. Dans le collectif, elle assumait la tâche de trésorière avec un suivi de tous les adhérents un par un et un bilan annuel clair, précis et positif ! Elle anima la vente des livres édités par l'Institut. Grande lectrice, son bagage historique la conduisit à la relecture de nos écrits, non seulement en corrigeant les fautes, mais aussi le style, pour le rendre plus percutant. Par exemple, elle ne supportait pas les répétitions des « qui » et des « que » ! Ces tâches faisaient qu'elle venait presque tous les jours à l'IHS, sauf le mercredi qu'elle consacrait à la section des retraités des chèques postaux de Paris.

Les militant.e.s de Paris chèques sont en deuil

Jusqu'au début du siècle, dans les couloirs du colossal immeuble de la rue Bourseul, elle était connue comme le loup blanc. Elle était la CGT personnifiée, un de ses piliers. Yvette était la championne de la défense des cas particuliers. Avancement, notation, temps de travail, congés en tous genres... la moindre injustice la faisait bondir. Elle connaissait les droits des filles des chèques sur le bout des doigts. Elle en a inspiré des requêtes qu'elle allait ensuite défendre à la direction régionale au moins une ou deux fois par mois ! Ce syndicalisme-là, celui du quotidien, était critiqué par certains de nos dirigeants : « *vous jouez les assistantes sociales !* » lançaient-ils avec un certain mépris. Quelle erreur ! Les difficultés personnelles ne sont-elles pas les effets d'une politique générale ? Yvette discutait beaucoup avec ses collègues, son service affichait les plus fortes participations aux signatures de pétitions, aux délégations de masse, aux grèves. Championne aussi pour la diffusion d'*Antoinette*, de *La Vie Ouvrière*, de la presse fédérale. Longtemps collectrice des cotisations, elle savait également vendre tous les produits de soutien à l'action syndicale. Elle a eu de nombreux mandats syndicaux, dont celui singulier et délicat de gérante du restaurant de Bourseul. Yvette a contribué à une belle page de l'histoire du syndicat CGT de l'entreprise féminine qui fut la plus grande d'Europe.

Elle a aussi marqué l'activité revendicative de sa catégorie

Yvette a été élue nationale pendant de nombreuses années aux commissions administratives paritaires (CAP) pour la catégorie C des agents du service général⁽¹⁾. Tous les ans, elle défendait la promotion des agents et elle était très vigilante pour qu'il n'y ait pas de passe-droits. Au niveau national, elle siégeait également aux conseils de discipline, ce qui la conduisait à traiter des dossiers souvent délicats, avec comme objectif d'éviter les sanctions ou de les diminuer. Puis elle est venue au siège de la Fédération, travailler avec le secteur du service général (catégorie des agents) pour s'occuper de la diffusion du journal *Unité*. Grâce à son engagement total, elle a permis d'augmenter la diffusion et la création de postes de diffusion dans les services, soucieuse également de la trésorerie, elle s'attelait à faire rentrer l'argent !

Avec sa disparition, c'est une nouvelle page de la section des retraité.e.s du syndicat des services financiers de Paris qui se tourne

Yvette était fidèle aux réunions de bureau hebdomadaires pour envoyer des infos sur les actions à venir à nos adhérents. Elle avait le souci de téléphoner aux « anciens » pour prendre des nouvelles, de relancer les adhérents pour le renouvellement de l'abonnement à *Vie Nouvelle*. Elle était attachée à l'aspect convivial de notre repas annuel dont elle était la « cheville ouvrière » dans la préparation et l'organisation concrètes. Yvette était une « Dame » de droiture et de conviction, d'une pratique persévérante, d'une rigueur pointilleuse.

Nous sommes tristes mais nous ne l'oublierons pas.

**Serge Lottier, Elyane Bressol,
Thérèse François, Jacqueline Lapoumérie**

1. Correspond à peu près à la classe 2 aujourd'hui.

Dernière minute :

C'est avec une grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Louis Lespessailles. Militant chaleureux du syndicat des Télécoms de Paris et de la Région parisienne, connu et reconnu bien au-delà de l'Île de France, il était très apprécié par les militants de notre IHS, dont il était adhérent. Nous adressons nos **plus sincères condoléances à sa famille, à ses amis, et à ses camarades.**

Emmanuel Fleury 1900-1970

« Rien ne nous avait préparés à cette idée. Et pourtant, en quelques semaines, la maladie a terrassé et emporté notre Camarade Emmanuel Fleury ». C'est par ces quelques mots que Georges Frischmann, secrétaire général de la Fédération CGT des PTT, commençait son hommage le 20 mars 1970.

Né le 18 juin 1900 à Orches (Vienne), il entre dans les PTT comme facteur au central de Paris XX, rue des Pyrénées. Il s'intéresse très vite à l'activité syndicale, d'autant qu'il a la chance, comme il le dit, de faire la connaissance d'Henri Gourdeaux. Sa volonté inébranlable, et son sens aigu de l'organisation, vont trouver de nombreuses occasions de s'affirmer dans les luttes du personnel, comme celles de 1929, avec les facteurs de Paris RP. Cela lui vaudra d'être arrêté et quelques jours plus tard d'être révoqué. Il le restera pendant 7 ans, jusqu'en mai 1936, où le « Front Populaire » décide la réintégration des sanctionnés. Il sera alors élu Conseiller municipal (PCF) de Paris.

En 1939, les syndicats dits « communistes » sont dissous et les militants sont recherchés et emprisonnés. Ils sont contraints de se cacher et d'entrer dans la clandestinité. Emmanuel Fleury est arrêté

le 19 décembre. S'en suivront plusieurs camps d'internement. Il s'évade de celui de Fort Barraux, dans l'Isère, en septembre 1940. De retour à Paris auprès de sa compagne Marie-Thérèse, il va participer à la Résistance et à la Libération de Paris.

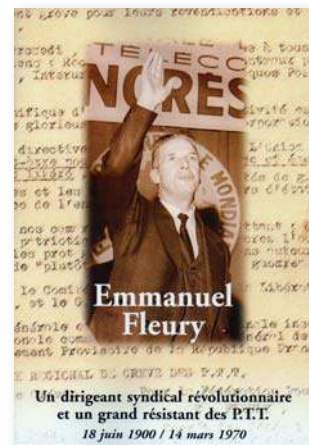
En 1945, au congrès de Limoges, sur sa proposition, Fernand Piccot est élu secrétaire Général. Ils engagent alors l'édification d'une Fédération syndicale sur des bases de lutte de classes. Un tournant décisif est pris.

Par la suite, moins absorbé par le syndicalisme, il va se consacrer davantage à l'activité associative, dont Les Amis de la Commune de Paris 1871, dont il deviendra le Secrétaire Général. Il assurera aussi au côté d'Henri Gourdeaux la présidence de Libération Nationale PTT.

« Je vous lègue mon courage en héritage » a écrit Jean Grandel. « Emmanuel Fleury nous a légué le sien » dit Georges Frischmann.

Lire : « Emmanuel Fleury, un dirigeant syndical révolutionnaire et un grand résistant des PTT » supplément Le Relais n°6 Juin 2000, fruit d'une collaboration IHS CGT Fapt et Libération Nationale PTT.

« La Remontée » d'Emmanuel Fleury.



IHS CGT FAPT

Marcel Paul Un ouvrier au Conseil des Ministres

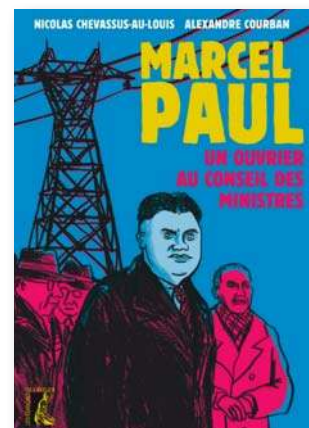
Qui n'a jamais lu sur une plaque de rue le nom de Marcel Paul ? Mais que sait-on de l'homme et de sa vie ?

Né en 1900, il sera pupille de la Nation après la première guerre mondiale. Ouvrier électricien, il adhère à la CGTU et au Parti Communiste où il est un militant de premier plan. Son engagement dans la Résistance, lors de la seconde guerre mondiale, lui vaut l'internement puis la déportation à Buchenwald. Il participe activement à la mise sur pied d'un réseau d'entraide parmi les prisonniers. A la libération, il sera ministre de la Production industrielle dans

le gouvernement du général de Gaulle. C'est alors qu'il mène le combat de sa vie, obtenant la nationalisation de l'énergie en créant EDF-GDF.

Les auteurs, en retraçant l'itinéraire méconnu de celui qui a rendu possible l'un des fleurons de l'industrie française, donnent tout son sens à l'action de Marcel Paul, à l'heure où les privatisations vont croissant.

Un combat qui demeure d'actualité, dans les conditions de notre temps. L'œuvre de Marcel Paul est à la fois héritage et projet.



Les éditions de l'Atelier -
les éditions ouvrières
Prix 18 euros